

C.I.J.

Communiqué No. 51/37.
(non officiel)

Les renseignements suivants émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice ont été communiqués à la Presse:

La Cour internationale de Justice a tenu aujourd'hui 6 octobre 1951, en l'affaire anglo-norvégienne des pêcheries, une audience au cours de laquelle M. Bourquin, Conseil du Gouvernement de la Norvège, a poursuivi l'exposé de la thèse norvégienne en cette affaire. Une question lui ayant été posée par le Président de la Cour, M. Bourquin y a répondu séance tenante.

La Cour tiendra une nouvelle audience le lundi 8 octobre à 10 h. 30. M. Bourquin continuera son exposé.

La Haye, le 6 octobre 1951.

I.C.J.

Communiqué No. 51/37.
(Unofficial)

The following information from the Registry of the International Court of Justice has been communicated to the Press:

The International Court of Justice held a public sitting to-day, October 6th, 1951, in the case concerning Norwegian Fisheries. At this sitting Professor Maurice Bourquin, Counsel for the Norwegian Government, continued his statement in the case. A question having been put by the President of the Court to M. Bourquin, the latter gave the answer to it at once.

The Court will hold a public hearing on Monday, 8th October, 1951, at 10.30 a.m., when Professor Bourquin will speak again.

The Hague, October 6th, 1951.